



Comité Syndical du 25 juin 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le mardi vingt-cinq juin à dix-huit heures, le Comité Syndical s'est réuni à Saint-Pierre de Buzet, salle polyvalente, 83 route de Camelot, sous la présidence de Monsieur Alain LORENZELLI.

Convocations régulièrement adressées le 18/06/2024.

Nombre de délégués syndicaux

En exercice : 24 délégués

N° ordre : DL2024_10 :

Présents : 19 Votants : 19

Étaient présents : 19 délégués

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas :

Pour les titulaires : Messieurs Jean-Pierre GENTILLET, Alain PALADIN, Patrick JEANNEY, Christian GIRARDI, Daniel TEULET, Philippe LAGARDE, Aldo RUGGERI (**7 présents**).

Pour les suppléants : M. Christophe MELON remplaçait M. Georges LEBON, M. Patrick YON remplaçait M. François COLLADO, M. Jean-Marie BOE remplaçait M. Christian LAFOUGERE (**3 présents**).

Albret Communauté :

Pour les titulaires : Madame Paulette LABORDE, Messieurs Joël CHRETIEN, Henri de COLOMBEL, Alain LORENZELLI, Jean-Louis MOLINIÉ (**5 présents**).

Pour les suppléants : M. Jacques LAMBERT remplaçait Mme Valérie TONIN, M. Pascal LEGENDRE remplaçait M. Thierry PLANTÉ, M. Lionel LABARTHE remplaçait M. Frédéric SANCHEZ, M. Dominique HANROT remplaçait Mme Evelyne CASEROTTO (**4 présents**).

Étaient excusés :

Communauté de Communes du Confluent et des Coteaux de Prayssas : Mesdames Viviane BERNEDE, Marie-Fabienne ADAMSON, Nathalie BUGER, Martine RIEUCROS, Messieurs Christian LAFOUGERE, Alain MOULUCOU.

Albret Communauté : Mesdames Valérie TONIN, Isabelle SALIS, Dominique BOTTEON, Messieurs Didier SOUBIRON, Alain POLO, Joël AREVALILLO.

Assistaient également à la séance :

Monsieur Claude BOGALHEIRO : Directeur du SMICTOM LGB
Mme Karine DAL BALCON : Responsable service administratif
Madame Marie-Laure JEAU : Responsable service communication
Monsieur Cyril FILLOT : Responsable service technique
Mme Laurence SANS : Secrétariat

N° d'ordre : 2024-10**Objet : Candidature à l'Appel à Projets Citeo « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques »**

CITEO est l'éco-organisme agréé par l'État pour la filière des Emballages ménagers et des Papiers graphiques. Il contribue activement à l'amélioration des performances de recyclage et de réemploi pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

En 2023, le SMICTOM a répondu à un 1^{er} Appel à Projets, avec une demande de subvention d'un montant prévisionnel de 500 000 €. Celui-ci n'ayant pas été retenu, il est donc proposé pour 2024 de répondre de nouveau à un Appel à Projets.

En 2024, CITEO publie un Appel à Projets (AAP) visant à :

- Accompagner financièrement le déploiement des équipements de pré-collecte permettant d'améliorer le captage et la performance globale des emballages ménagers et des papiers graphiques ;
- Mobiliser de façon accrue le citoyen en renforçant des actions de communication initiées au niveau des territoires, dans l'objectif d'augmenter le taux de collecte et de tri des déchets d'emballages ménagers et de papiers graphiques ;
- Améliorer la qualité du geste de tri dans les zones où celle-ci impacte fortement l'efficacité économique du dispositif ;
- Poursuivre les leviers d'actions ayant démontré leur efficacité en matière de performance au travers des 412 projets d'optimisation de la collecte, sur près de 29 Millions d'habitants, accompagnés au cours des six dernières années par Citeo et Adelphe ;
- Accompagner l'harmonisation des schémas de collecte au niveau national.

La candidature doit être déposée avant le 18 octobre 2024, et doit comprendre :

- Un état des lieux du dispositif actuel justifiant les choix techniques du projet présenté ;
- Une présentation détaillée des choix techniques, financiers et organisationnels du projet présenté ;
- Un plan de communication pour accompagner les changements de dispositifs prévus ;
- Un planning et un budget prévisionnel du projet.

Il vous est proposé de répondre à l'appel à projet de CITEO afin d'obtenir des financements pour l'accompagnement de l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques.

Budget prévisionnel (hors frais de VRD non éligibles) :

Désignation	Dépenses	Recettes
Achat des bornes de tri de 2024/2025	1 100 000€	
Communication	50 000€	
TVA 20%	230 000€	
TOTAL € TTC	1 380 000€	
FCTVA		226 375€
Financement CITEO		484 451€
Reste à charge du SMICTOM	669 174€	

AR Prefecture

047-200020550-20240625-DL2024_10-DE
Reçu le 01/07/2024

Oui l'exposé de M. le Président,
Le Comité Syndical, considérant l'exposé du Président

Après en avoir délibéré, Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- D'approuver le dépôt d'une candidature du SMICTOM LGB pour l'appel à projet Citeo « Mesures d'accompagnement pour l'optimisation de la collecte des emballages ménagers, imprimés papiers et papiers à usage graphiques ».
- D'autoriser le Président à signer tous les documents y afférent.
- De rappeler que Monsieur le Président dispose d'une délégation pour solliciter des subventions et paiements auprès de l'ensemble des financeurs publics et privés et signer toutes conventions y afférentes.

Résultats des votes	
Suffrages exprimés	19
Pour	19
Contre	0
Abstention	0

Publication sur le site internet : le 01/07/2024

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus

Le Président
Alain LORENZELLI

Le secrétaire de séance
Philippe LAGARDE